



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 101902

Texte de la question

M. Jean-Christophe Fromantin attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la consommation d'alcool des jeunes. Il s'agit de comportements à risques, à la fois dangereux pour eux et pour leur entourage. La situation actuelle est alarmante comme le soulignent les nombreuses études épidémiologiques publiées sur le sujet, mettant en avant que la majorité des adolescents consomment désormais de l'alcool alors qu'ils sont encore mineurs. De nos jours, 57 % des jeunes âgés de 17 ans ont déjà connu l'ivresse dans le courant de l'année. Les risques et les dangers entraînés par de tels comportements ne sont plus à démontrer. Que ce soit psychologiquement ou physiquement, la consommation d'alcool fragilise grandement les adolescents. Leur développement est perturbé, l'alcool dérégulant l'équilibre hormonal et diminuant les réflexes, ainsi que leur comportement, la consommation d'alcool favorisant l'apparition de comportements agressifs et impulsifs. Ces conduites à risque devraient être mieux prévenues en sensibilisant les jeunes de façon plus systématique sur les dérives entraînées par la consommation d'alcool. Il lui demande donc que soit étudiée la possibilité de réaliser une campagne de prévention destinée spécifiquement aux jeunes et diffusée sur les réseaux sociaux notamment.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Fromantin](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101902

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 janvier 2017](#), page 164

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)